

Avance + Préfinancement PME

PRÊT

 A partir de
100 k€

 12 ou 18 mois
non renouvelables

Pour les PME : Avances de trésorerie dès la cession de marchés publics ou privés puis de leurs factures associées.



BÉNÉFICIAIRES

TPE PME ETI GE

ELIGIBILITÉ

- Les PME sont éligibles sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Bpifrance Financement



COÛT

- Commission d'engagement calculée annuellement sur le montant de l'autorisation
- Commission d'utilisation indexée sur l'Euribor 1 mois moyen + marge
- Frais de dossier
- Frais de gestion
- Accès à l'extranet de gestion de votre trésorerie (abonnement mensuel)



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- Le besoin de trésorerie et les premières dépenses liées au démarrage et à l'exécution d'un marché



CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- A partir de 100 K€
- Pour une durée de 12 ou 18 mois, non renouvelable



MODALITÉS

- Montant du financement calculé en fonction de votre carnet de commandes et des délais de règlement des créances à financer
- Constitution d'une cession de somme d'argent à titre de garantie de 5% de l'autorisation de préfinancement,
- Quotité de préfinancement : 30% maximum des marchés ou commandes cédés
- Remboursement des encours préfinancés par les avances sur factures cédées
- Financement jusqu'à 100% de vos créances TTC après constitution d'une cession de somme d'argent à titre de garantie calculée sur le montant de l'autorisation



ATOUTS DU PRODUIT

- Un accompagnement en trésorerie dès la signature du marché
- Une autorisation de crédit confirmée, calculée en fonction du volume et des délais de règlement des marchés et créances à financer
- Un suivi détaillé de la réalisation des marchés par un gestionnaire dédié
- Gestion dématérialisée avec cessions et demandes d'avances en ligne
- Flexibilité d'utilisation et facturation des intérêts en fonction de l'utilisation
- Pas d'obligation de cession du CA intégral mais cession obligatoire des factures préfinancées



FONCTIONNEMENT

- Préfinancement de 30% du montant des marchés cédés via une ligne A+ Préfi à laquelle est associée une ligne A+ Classique pour le financement des factures correspondantes
- Financement des factures correspondant aux marchés préalablement cédés dans la limite de l'agrément préalable du donneur d'ordre par Bpifrance
- Notification et domiciliation des paiements de factures sur le compte Bpifrance de la ligne A+ Classique associée
- Remboursement des encours A+ Préfi par les avances sur factures cédées sur l'A+ Classique associée

 CONTACTER BPIFRANCE DE VOTRE RÉGION : bpifrance.fr

Document non contractuel et sous réserve de l'étude de votre dossier